

www.education.gouv.fr/stateval

Depuis la fin des années 90, les parcours scolaires dans l'enseignement secondaire se sont améliorés. La part de jeunes qui deviennent bacheliers au plus au terme de leur neuvième année d'études secondaires est passée de 47 % à 52 %. Les scolarités au collège sont beaucoup plus homogènes et 97 % des jeunes parviennent aujourd'hui en troisième. Si les redoublements restent importants en classe de sixième et cinquième (deux élèves sur dix), ils ont, en revanche, diminué en fin de collège. Quatre élèves sur dix accèdent à l'enseignement professionnel ; ils prolongent leur scolarité plus souvent que par le passé (54 %). Mais les élèves entrés en sixième avec des acquis en français et en mathématiques insuffisants ou un retard scolaire connaissent encore de grandes difficultés et seule une minorité d'entre eux parvient à être bachelier (10 %). La part d'enfants d'ouvriers qui accède au second cycle général et technologique reste stable (42 %) et l'écart avec les enfants de cadres et d'enseignants ne s'est pas réduit (écart de 49 points).

Devenir des élèves neuf ans après leur entrée en sixième

Après avoir beaucoup progressé entre 1985 et 1995, la part des jeunes qui accèdent au niveau du baccalauréat s'est stabilisée depuis à un niveau proche de 69 %. Cette relative stagnation des progrès de scolarisation s'est développée dans un contexte pourtant marqué par plusieurs réformes importantes, avec, notamment, la mise en place de nouveaux cycles au collège à la rentrée scolaire 1995 et la disparition progressive des quatrièmes technologiques à la fin des années 90. Quelle a été l'évolution des parcours dans l'enseignement secondaire au cours des six dernières années ? La stagnation que l'on observe au niveau IV¹ se retrouve-t-elle aux autres étapes du cursus ? Les données recueillies dans deux panels de collégiens observés depuis leur entrée en sixième en 1989 et en 1995 (voir l'encadré p.6) permettent d'apporter un éclairage à ces questions. Pour cette dernière cohorte, seules les neuf premières années de scolarité sont connues, ce qui correspond à deux années de retard pour un élève en terminale générale ou technologique et à un an de retard pour un élève en terminale professionnelle. On sera donc particulièrement attentif au fait que, sur certains indicateurs, comme le déroulement des scolarités dans le second cycle des lycées ou la proportion de bacheliers, les données présentées ici ne sont pas toutes définitives puisque les élèves les plus en retard n'ont pas encore atteint le terme de leurs études secondaires, surtout en ce qui concerne les filières professionnelles.

La moitié des élèves sont bacheliers à l'issue des neuf premières années d'études secondaires

Neuf ans après leur entrée en sixième en 1995, 52 % des élèves ont obtenu le baccalauréat (tableau 1). Cette proportion est en hausse de cinq points par rapport aux résultats des élèves du panel 1989 pour la même durée d'études secondaires. Cette amélioration des scolarités peut être mise en relation avec, d'une part, l'augmentation de 2 points du taux d'accès de sixième en terminale et, d'autre part, la meilleure réussite au baccalauréat des élèves entrés en sixième en 1995 : 82 % des élèves parvenus en terminale ont obtenu ce diplôme contre 79 % des élèves du panel 1989.

Ces améliorations, prises séparément, présentent une ampleur assez modérée et concernent surtout les scolarités en second cycle général et technologique. Lorsqu'on prend en compte l'ensemble du cursus depuis l'entrée en sixième, la tendance générale est plutôt stationnaire. Certes, l'accès à la classe de troisième s'est sensiblement amélioré,

1. Les niveaux de formation des sortants sont définis en fonction de la classe atteinte lors de la sortie du système scolaire. Le niveau VI-Vbis correspond aux sorties en cours de 1er cycle (sixième à troisième) ou aux abandons en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale. Le niveau V correspond aux sorties en cours de l'année terminale de CAP ou BEP, ou aux sorties de second cycle général et technologique avant l'année de terminale. Le niveau IV correspond ici aux sorties en cours de l'année de terminale générale, technologique ou professionnelle.

passant de 93 % à 97 %. Mais, dans les deux panels, seulement six élèves sur dix sont orientés, à l'issue de cette classe, en seconde générale et technologique. Les réorientations vers le second cycle général et technologique après un BEP restent aussi très stables d'un panel à l'autre : elles concernent 4 % des élèves de chaque cohorte.

La proportion d'élèves qui obtiennent le baccalauréat général et technologique sans jamais avoir redoublé dans l'enseignement secondaire constitue un bon indicateur du « rendement » du système éducatif [2]. Ce parcours scolaire avait concerné 29 % des élèves du panel 1989. Ce sont 32 % des jeunes entrés en sixième en 1995 qui ont connu un tel cursus (tableau 1). Cette amélioration peut être mise en relation avec la baisse des redoublements de deux points au collège comme au lycée. Dans ce dernier cas, elle s'explique principalement par la diminution des redoublements de la classe de terminale en raison de l'amélioration de la réussite au baccalauréat. En revanche, la seconde reste la classe de l'enseignement secon-

daire le plus redoublée avec un taux de 18 %. Au collège, c'est en troisième que les redoublements ont le plus diminué. En revanche, ceux de la sixième et de la cinquième sont toujours les plus fréquents : deux élèves sur dix redoublent l'une de ces deux classes, comme si le passage de l'école élémentaire au collège constituait encore une étape difficile à franchir pour une fraction importante de jeunes.

Près des deux tiers des élèves de terminale préparent un baccalauréat d'une série générale. Les séries L et S connaissent une baisse d'attractivité par rapport au panel 1989, la série scientifique restant toutefois la plus demandée : elle scolarise un élève de terminale générale sur deux. Seule, la série ES connaît une augmentation au détriment de la série littéraire. La hausse du taux d'accès en terminale générale et technologique semble passer par les séries technologiques dont la fréquentation est en augmentation de trois points. La série STT reste dominante ; elle regroupe la moitié des élèves de terminale technologique.

Les sorties sans qualification diminuent

Le second cycle général et technologique n'est pas le seul à être stationnaire : dans le panel 1995 comme dans le panel 1989, les orientations vers le professionnel concernent quatre élèves sur dix. Mais cet accès à l'enseignement professionnel se fait aujourd'hui presque exclusivement en fin de troisième. C'est la conséquence de la suppression du palier d'orientation de fin cinquième survenue à la rentrée scolaire 1992 dont les élèves du panel 1989 n'avaient pas pu profiter.

Par ailleurs, les élèves de l'enseignement professionnel prolongent leur scolarité plus souvent que par le passé. 54 % des élèves du panel 1995 ayant été scolarisés dans le second cycle professionnel sont sortis du système éducatif neuf ans après leur entrée en sixième. Cette proportion est en baisse de cinq points par rapport au panel 1989, ce qui traduit une augmentation des poursuites d'études des élèves vers le niveau IV. Elle devrait conduire à terme vers une élévation du niveau de sortie des élèves de l'enseignement professionnel d'autant plus forte que ces jeunes entreprennent aujourd'hui plus souvent des études supérieures [4].

Qu'ils soient ou non passés par l'enseignement professionnel, la majorité des sortants neuf ans après l'entrée en sixième ont dans les deux panels atteint le niveau V : 68 % des sortants du panel 1995 ont terminé leur formation initiale avec au moins ce niveau de qualification contre 64 % des sortants du panel 1989. En revanche, les sorties sans qualifications diminuent. Elles concernent 7 % des élèves du panel 1995 contre 9 % de ceux du panel 1989. La proportion de jeunes qui sortent au niveau IV notamment ceux ayant obtenu le baccalauréat professionnel apparaît plus stationnaire. Mais il s'agit de résultats très provisoires puisque, en 2003-2004, 20 % des élèves du panel 1995 étaient encore scolarisés dans le second cycle.

La réussite de la scolarité secondaire reste très liée à l'âge à l'entrée en sixième

Si les redoublements à l'école élémentaire ont beaucoup baissé au cours des vingt dernières années, 18 % des élèves du panel 1995

Tableau 1 – Parcours scolaire des élèves sur neuf ans à partir de l'entrée en sixième ou en SEGPA (en %)
France métropolitaine – Public + Privé

| | Élèves entrés en sixième (SEGPA inclus) en 1995 2003-2004 | Élèves entrés en sixième (SEGPA inclus) en 1989 1997-1998 | Comparaison 1995/1989 |
|---|--|--|-----------------------|
| Ayant atteint la classe de troisième | 97 | 93 | 2,3 |
| troisième générale | 86 | 80 | 1,5 |
| troisième technologique | 11 | 13 | 0,9 |
| – dont : sans redoubler au cours du premier cycle | 72 | 67 | 1,2 |
| en redoublant au cours du premier cycle | 25 | 26 | 0,9 |
| Préparant un diplôme du professionnel | 40 | 41 | 1,0 |
| – dont : entrés avant la troisième | 2 | 5 | 0,4 |
| entrés après la troisième | 35 | 32 | 1,1 |
| réorientés après la seconde générale et technologique | 3 | 4 | 0,8 |
| entrés en première professionnelle | 13 | 11 | 1,2 |
| passé par l'apprentissage | 8 | 8 | 1,0 |
| Ayant atteint la seconde générale et technologique | 59 | 57 | 1,1 |
| – dont : sans redoubler avant la seconde | 50 | 46 | 1,2 |
| Ayant atteint la première générale et technologique | 61 | 59 | 1,0 |
| – dont : sans redoubler avant la première | 40 | 36 | 1,2 |
| première générale | 39 | 39 | 1,0 |
| première technologique | 18 | 16 | 1,2 |
| première d'adaptation après un BEP | 4 | 4 | 1,0 |
| Ayant atteint la terminale générale et technologique | 59 | 57 | 1,1 |
| – dont : sans redoubler avant la terminale | 36 | 33 | 1,2 |
| Ayant été reçus au baccalauréat | 52 | 47 | 1,2 |
| reçus au bac GT (y compris BT) | 49 | 45 | 1,2 |
| reçus au bac GT sans redoubler | 32 | 29 | 1,2 |
| reçus au bac technologique (y compris BT) | 15 | 12 | 1,3 |
| reçus au bac professionnel (y compris BP et BMA) | 4 | 3 | 1,4 |

Lecture : 97 % des élèves entrés en sixième (SEGPA inclus) en 1995 ont atteint la classe de troisième lors de leur neuf années de scolarité.

La comparaison entre 1995 et 1989 s'effectue à l'aide d'un rapport logistique. Ainsi un rapport de 2,3 signifie que le fait qu'un élève du panel 1995 atteigne la troisième et pas un élève du panel 1989 est un événement 2,3 fois plus fréquent que la situation contraire : les élèves du panel 1989 atteignent la troisième et pas ceux du panel 1995.

N.B. Le taux d'accès en première est légèrement supérieur au taux d'accès en seconde en raison des entrées en première en provenance du BEP, plus nombreuses que les réorientations en seconde professionnelle (BEP) après un échec en seconde générale et technologique et les abandons de scolarité, plus rares, après la seconde générale et technologique.

Source : Panel d'élèves du second degré recrutés en 1995.

Tableau 2 – Parcours scolaire des élèves sur neuf ans à partir de l'entrée en sixième ou en SEGPA (en %)
France métropolitaine – Public + Privé

| | Selon le niveau d'entrée en sixième | | | | | | | |
|---|-------------------------------------|-------------|---------------------------|-------------|---------------------------|-------------|---------------------------|-------------|
| | 1 ^{er} quartile | | 2 ^{ème} quartile | | 3 ^{ème} quartile | | 4 ^{ème} quartile | |
| | 1995 | 1989 | 1995 | 1989 | 1995 | 1989 | 1995 | 1989 |
| Ayant atteint la classe de troisième | 90,7 | 79,3 | 96,8 | 93,1 | 99,2 | 98,2 | 99,9 | 99,8 |
| troisième générale | 58,0 | 47,8 | 85,7 | 77,7 | 96,3 | 93,0 | 99,6 | 99,0 |
| troisième technologique | 32,7 | 31,5 | 11,1 | 15,4 | 2,9 | 5,2 | 0,3 | 0,8 |
| – dont : sans redoubler au cours du premier cycle | 36,9 | 31,2 | 62,7 | 58,1 | 85,9 | 80,8 | 97,6 | 96,2 |
| en redoublant au cours du premier cycle | 53,8 | 48,1 | 34,1 | 35,0 | 13,3 | 17,4 | 2,3 | 3,6 |
| Préparant un diplôme du professionnel | 75,5 | 72,1 | 56,5 | 57,1 | 26,9 | 30,8 | 7,5 | 7,3 |
| – dont : entrés avant la troisième | 6,4 | 15,1 | 2,4 | 5,4 | 0,5 | 1,2 | 0,1 | 0,2 |
| entrés après la troisième | 66,5 | 54,3 | 48,2 | 46,4 | 22,3 | 25,0 | 5,5 | 5,5 |
| réorientés après la seconde gén. et techno. | 2,6 | 2,7 | 5,9 | 5,3 | 4,1 | 4,6 | 1,9 | 1,6 |
| entrés en première professionnelle | 20,5 | 15,9 | 19,5 | 17,0 | 10,2 | 10,2 | 3,0 | 2,3 |
| passés par l'apprentissage | 16,2 | 17,9 | 11,5 | 10,5 | 4,7 | 4,9 | 1,3 | 1,3 |
| Ayant atteint la seconde générale et techno. | 16,4 | 16,2 | 46,1 | 42,9 | 76,1 | 71,9 | 94,3 | 93,8 |
| – dont : sans redoubler avant la seconde | 7,7 | 7,7 | 31,2 | 26,1 | 65,2 | 57,4 | 90,9 | 89,6 |
| Ayant atteint la première gén. et techno. | 18,8 | 20,2 | 47,8 | 47,2 | 77,2 | 73,2 | 93,9 | 94,1 |
| – dont : sans redoubler avant la première | 4,7 | 4,4 | 19,8 | 16,1 | 49,7 | 42,4 | 81,6 | 80,4 |
| Ayant atteint la terminale générale et techno. | 17,0 | 17,1 | 45,4 | 43,6 | 74,9 | 71,2 | 93,2 | 93,0 |
| – dont : sans redoubler avant la terminale | 4,2 | 3,7 | 17,2 | 13,8 | 43,7 | 37,3 | 74,8 | 73,9 |
| Ayant été reçus au baccalauréat | 12,1 | 10,9 | 37,4 | 31,8 | 66,0 | 58,4 | 88,4 | 85,9 |
| reçus au bac GT (y compris BT) | 8,7 | 8,8 | 31,5 | 27,8 | 62,1 | 55,0 | 87,0 | 85,0 |
| reçus au bac sans redoubler | 3,1 | 2,9 | 14,2 | 10,7 | 37,1 | 30,8 | 69,2 | 66,6 |
| reçus au bac techno. (y compris BT) | 6,1 | 5,3 | 16,9 | 13,7 | 22,7 | 18,6 | 13,4 | 11,1 |
| reçus au bac profes. (y compris BP et BMA) | 3,4 | 2,1 | 5,9 | 4,0 | 3,9 | 3,4 | 1,4 | 0,9 |

Lecture : 90,7 % des élèves entrés en sixième (SEGPA inclus) en 1995 ont atteint la classe de troisième lors de leur neuf années de scolarité alors qu'ils appartenaient au quart le plus faible lors de l'évaluation de sixième.

Source : Panels d'élèves du second degré recrutés en 1995 et en 1989.

néanmoins, étaient âgés de 12 ans au début de leur étude secondaire et 2 % avaient 13 ans ou plus. Par ailleurs, les évaluations nationales réalisées depuis la rentrée scolaire 1989 montrent que les élèves parviennent en sixième avec une grande disparité de niveaux d'acquis en français et en mathématiques. Comme dans le panel 1989, ces deux caractéristiques sont fortement corrélées au degré de réussite dans l'enseignement secondaire. De toutes les caractéristiques individuelles, c'est le niveau d'acquis à l'entrée en sixième, mesuré pour le français et les mathématiques, qui influe le plus sur les chances de réussite. Lorsque leurs performances les placent parmi les 25 % d'élèves les plus faibles dans ces disciplines, à peine plus de 12 % des collégiens deviennent bacheliers neuf ans après leur entrée en sixième alors que 66 % des élèves du troisième quartile² et 88 % de ceux du quartile supérieur partagent cette situation (tableau 2). Ces disparités de réussite selon le niveau d'acquis au début des études secondaires sont très proches de celles observées parmi les élèves du panel 1989. En revanche, les élèves du panel 1995 entrés en sixième avec les acquis les plus faibles ont bénéficié de la suppression du palier d'orientation de cinquième. Ils atteignent plus fréquemment que par le passé la classe de troisième : 91 % d'entre eux sont parvenus à ce niveau contre seulement 79 % des jeunes entrés en sixième en 1989

avec un niveau comparable en français et en mathématiques. Cet accroissement de l'accès en troisième a joué sur la baisse des sorties sans qualification mais a eu peu d'effet sur l'orientation à la fin de cette classe. Parmi les élèves du panel 1995 comme parmi ceux du panel 1989, seuls 16 % des collégiens appartenant au quartile inférieur ont été orientés en seconde générale et technologique. Si la moindre réussite des élèves parvenus en sixième avec des acquis en français et en mathématiques les plaçant parmi les 25 % de collégiens les plus faibles attire tout particulièrement l'attention, les disparités de résultats sont aussi très prononcées entre les autres quartiles. Neuf ans après l'entrée en sixième, moins d'un tiers des collégiens du second quartile sont titulaires d'un baccalauréat général ou technologique. Même si les deux tiers des élèves du troisième quartile obtiennent ce diplôme, ils se distinguent nettement des jeunes se situant parmi les 25 % d'élèves les meilleurs en matière de redoublement. Seulement 37 % d'entre eux sont devenus bacheliers sans jamais avoir redoublé au cours de leur scolarité secondaire alors que c'est le cas de plus des deux tiers des élèves du quartile supérieur. Que l'on observe les chances de devenir bachelier ou le risque de sortie sans qualification, c'est toujours le niveau d'acquisition qui apparaît comme le facteur le plus influent. Toutes choses égales par ailleurs, un jeune qui ap-

partirait au quartile inférieur au lieu du quartile supérieur verrait ses chances d'être bachelier chuter de 75 % à 10 % (tableau 3). À l'opposé, son risque de sortir sans qualification augmente fortement : il passerait de 2 % à 24 % (tableau 3). L'ampleur de ces effets reste relativement stable d'un panel à l'autre. Tout se passe donc comme si le collègue restait relativement impuissant devant les élèves qui commencent leurs études secondaires avec un niveau d'acquis insuffisant. Leurs chances de se rétablir au cours des études secondaires restent faibles et, parmi ces jeunes, un parcours sans redoublement de l'entrée en sixième à l'obtention du baccalauréat constitue l'exception.

Un constat similaire s'impose lorsqu'on regarde le déroulement des scolarités secondaires selon l'âge d'entrée en sixième. L'impact négatif d'un âge élevé sur la réussite des études secondaires a souvent été mis en évidence : d'une part, les élèves les plus âgés ont connu des difficultés au cours de leur scolarité élémentaire et parviennent souvent au collège avec un niveau d'acquis plus faible ; d'autre part, un âge élevé constitue en soi un handicap au moment des orientations : les conseils de classe proposent moins souvent un redoublement en cas de difficulté et ont tendance à orienter ces élèves plus souvent vers les filières professionnelles. Les élèves du panel 1995 entrés en sixième à 12 ou 13 ans ont rencontré beaucoup plus de difficultés que les élèves « à l'heure » : respectivement 17 % et 10 % d'entre eux sont bacheliers neuf ans après l'entrée en sixième alors que 61 % des élèves entrés en sixième à 11 ans et moins sont titulaires de ce diplôme (tableau 4). Comme les jeunes parvenus au collège avec les acquis les plus faibles, ces élèves ont largement bénéficié de la suppression du palier d'orientation de cinquième. Cette évolution est particulièrement sensible pour la petite minorité de jeunes arrivés au collège avec deux ans de retard : la proportion d'élèves de 13 ans ou plus qui ont atteint la classe de troisième passe de 59 % dans le panel 1989 à 76 % dans le panel 1995. Mais très peu d'entre eux ont été orientés en seconde générale et technologique à l'issue de cette classe : seulement 15 % des élèves âgés de 12 ans et 8 % de ceux âgés de 13 ans ont bénéficié d'une telle orientation. En revanche,

2. Les quartiles sont les trois valeurs qui séparent une série statistique en quatre parties égales ; un élève que ses résultats à l'évaluation nationale de sixième situent dans le quartile inférieur fait partie des 25 % d'élèves les plus faibles en français et en mathématiques.

Tableau 3 – Impact « toutes choses égales par ailleurs » des caractéristiques sociales et scolaires de l'élève sur les chances d'être bachelier neuf ans après l'entrée en sixième et sur le risque de sortir sans qualification

| Modalité de référence | Modalité active | Réussite au baccalauréat * | | | | Sortie sans qualification du système éducatif | | | |
|--|--------------------------|----------------------------|----------------|---------------|----------------|---|----------------|---------------|----------------|
| | | 1995 | | 1989 | | 1995 | | 1989 | |
| | | coef. | Effet marginal | coef. | Effet marginal | coef. | Effet marginal | coef. | Effet marginal |
| Constante | | - 0,03 | | - 0,21 | | - 1,14 | | - 0,83 | |
| Probabilité de la situation de réf. en % | | | 49,3 | | 44,7 | | 24,1 | | 30,4 |
| PCS Ouvrier | agriculteur | 0,50 | 12,4 | 0,26 | 6,4 | - 1,21 | -15,5 | - 0,46 | - 8,8 |
| | indépendant | 0,33 | 8,2 | | | | | | |
| | cadre | 0,57 | 13,8 | 0,64 | 15,9 | - 0,48 | - 7,7 | - 0,37 | - 7,1 |
| | enseignant | 0,68 | 16,5 | 0,61 | 15,1 | - 1,37 | -16,6 | | |
| | intermédiaire | 0,39 | 9,7 | 0,36 | 8,9 | - 0,63 | -9,6 | - 0,34 | - 6,6 |
| | employé | 0,22 | 5,5 | <i>0,10</i> | 2,4 | | | | |
| | inactif | - 0,27 | - 6,6 | | | 0,62 | 13,1 | 0,37 | 8,4 |
| Diplôme du père CAP BEP | aucun | | | | | | | | |
| | CEP brevet | | | | | | | - 0,35 | - 6,8 |
| | bac supérieur | 0,28 | 7,0 | 0,22 | 5,4 | - 0,44 | - 7,2 | - 0,54 | - 10,1 |
| Diplôme de la mère CAP BEP | aucun | - 0,18 | - 4,4 | | | | | - 0,34 | - 6,8 |
| | CEP brevet | | | 0,15 | 3,8 | | | - 0,40 | - 7,7 |
| | bac supérieur | 0,31 | 7,8 | 0,42 | 10,3 | - 0,35 | - 5,9 | - 0,72 | - 12,9 |
| | supérieur | 0,69 | 16,7 | 0,54 | 13,4 | - 0,68 | - 10,2 | - 0,88 | - 15,1 |
| Nationalité de l'élève Français | étranger | 0,67 | 16,1 | 0,72 | 17,8 | - 0,49 | - 7,8 | - 0,31 | - 6,1 |
| Sexe Garçon | filles | | | | | | | | |
| | garçon | 0,72 | 17,3 | 0,64 | 15,8 | - 0,26 | - 4,5 | - 0,21 | - 4,2 |
| Rang Aîné | 2 ^{ème} | | | | | | | | |
| | 3 ^{ème} | | | | | 0,22 | 4,3 | 0,18 | 4,0 |
| | 4 ^{ème} ou plus | - 0,22 | - 5,6 | | | 0,32 | 6,4 | 0,33 | 7,3 |
| Taille de la famille 2 enfants | 1 enfant | | | | | | | <i>0,19</i> | 4,2 |
| | 3 enfants | | | | | | | | |
| | 4 enfants | | | - 0,17 | - 4,2 | 0,29 | 5,6 | 0,27 | 5,9 |
| | 5 enfants | 0,25 | 6,2 | | | 0,29 | 5,7 | 0,26 | 5,8 |
| | 6 enfants et plus | | | - 0,17 | - 4,0 | 0,33 | 6,4 | | |
| Structure parentale Père et mère | monoparentale | - 0,43 | -10,5 | - 0,26 | - 6,3 | 0,67 | 14,2 | 0,48 | 11,0 |
| | recomposée | - 0,61 | -14,8 | - 0,47 | - 11,1 | 0,30 | 6,0 | 0,68 | 15,8 |
| | autre | - 0,53 | -13,0 | - 0,48 | - 11,4 | | | 0,44 | 10,1 |
| Âge d'entrée en 6 ^{ème} 11 ans | 10 ans | 0,57 | 14,0 | 0,49 | 12,1 | - 2,45 | - 21,5 | - 2,70 | - 27,6 |
| | 12 ans | - 0,89 | - 20,7 | - 1,04 | - 22,4 | - 1,13 | - 14,9 | - 1,29 | - 19,7 |
| | 13 ans ou plus | - 1,18 | - 26,3 | - 1,63 | - 31,0 | 0,38 | 7,7 | 0,51 | 11,8 |
| Quartile évaluation 6 ^{ème} 3 ^{ème} | 1 ^{er} | - 2,14 | - 39,0 | - 1,91 | - 34,0 | - 0,79 | - 11,6 | - 0,63 | - 11,6 |
| | 2 ^{ème} | - 1,01 | - 23,1 | - 0,88 | - 19,5 | - 1,57 | - 17,9 | - 1,34 | - 20,2 |
| | 3 ^{ème} | | | | | | | | |
| | 4 ^{ème} | 1,13 | 25,8 | 1,19 | 28,0 | - 2,82 | - 22,3 | - 2,42 | - 26,7 |

*il s'agit ici de toutes les séries du baccalauréat, y compris le baccalauréat professionnel.
Lecture : à situation familiale comparable, les filles réussissent plus au baccalauréat puisque le coefficient estimé est positif (0,72) et significatif (< 0,01). À la situation de référence présentée dans la colonne de gauche du tableau, la différence est estimée à 17,3 points ; leur probabilité d'obtenir le baccalauréat est donc de 66,6 % (49,3 % + 17,3 %). La comparaison des régressions effectuées ne peut être faite que par l'intermédiaire des coefficients obtenus. Les coefficients sont présentés selon leur seuil de significativité : en bleu 1%, en romain 5%, en italique 10%. Au-delà, ils ne sont pas reproduits.
Source : Panels d'élèves du second degré recrutés en 1995 et en 1989.

ces jeunes sont plus souvent orientés en professionnel après la troisième dans le panel 1995 avec 68 % des élèves ayant un an de retard et 55 % de ceux qui avaient deux ans de retard.

Toutefois, si les disparités de réussite selon l'âge en sixième restent très marquées, elles ont tendance à être moins prononcées parmi les élèves du panel 1995 que parmi ceux du panel 1989, toutes choses égales par

ailleurs. Ainsi les élèves du panel 1995 entrés en sixième « à l'heure » ont 28 fois plus de chances d'accéder à la seconde générale ou technologique que ceux entrés avec deux ans de retard, alors que ce rapport s'élevait à 43 dans le panel 1989³. Mais cette évolution s'observe principalement pour les élèves entrés en sixième à 13 ans ou plus : sur les chances de réussite au baccalauréat comme sur le risque de sortie sans qualification (tableau 3), l'impact négatif associé toutes choses par égales par ailleurs à cette caractéristique reste élevé mais diminue de manière significative d'un panel à l'autre. Cette évolution positive peut être mise en relation avec le fait que ces élèves accomplis-

3. Il s'agit ici d'un rapport logistique qui met en relation deux situations contraires. Il rapporte le cas où l'enfant arrivé « à l'heure » en sixième atteint la seconde générale et technologique et pas l'élève ayant de deux ans de retard au cas contraire, l'élève ayant deux ans de retard parvient en seconde générale et technologique et pas l'enfant arrivés « à l'heure » en sixième.

sent plus souvent que par le passé un premier cycle de collège complet.

Les disparités sociales de réussite ne se résorbent pas...

L'origine sociale ou le niveau de diplôme des parents semble avoir un impact sensible sur les chances d'obtenir le baccalauréat. Neuf ans après l'entrée en sixième, 80 % des enfants d'enseignants ou de cadres ont obtenu le baccalauréat contre seulement 37 % des enfants d'ouvriers (tableau 5). Cet écart de réussite est accentué par des différences en termes de séries et de spécialités. La moitié des enfants d'ouvriers sont titulaires d'un baccalauréat technologique ou professionnel alors que 85 % des enfants de cadres bacheliers sont lauréats d'une série générale, et quand ils préparent un baccalauréat, seulement 22 % d'enfants d'ouvriers fréquentent une série scientifique.

Ces différences de réussite se sont construites tout au long de la scolarité. Certes les enfants d'ouvriers accèdent aujourd'hui plus que par le passé en troisième générale : 78 % d'entre eux du panel 1995 ont atteint cette classe contre 71 % dans le panel 1989. Mais cette amélioration ne se retrouve qu'imparfaitement au moment du palier d'orientation qui marque la fin du collège. En effet, la part d'enfants d'ouvriers orientés en seconde générale et technologique évolue peu et la disparité de situation avec les enfants de cadres et d'enseignants reste très marquée : seulement 42 % des premiers mais 91 % des seconds parviennent au second cycle général et technologique des lycées. Ces différences d'orientation ne reflètent pas seulement les écarts de performances scolaires. Elles sont aussi creusées par les différences de comportement des familles au moment de la procédure d'orientation. À notes comparables, les enfants d'ouvriers et ceux d'employés formulent des vœux d'orientation moins ambitieux que ceux de cadres : ainsi, une étude récente sur la procédure d'orientation montre qu'avec une note moyenne au contrôle continu située entre 10 et 12/20, 94 % des enfants de cadres et d'enseignants demandent une orientation en seconde générale et technologique contre seulement 77 % des enfants d'employés et 65 % de ceux d'ouvriers [1]. Les disparités sociales de réussite scolaire restent globalement stables entre les deux panels. Si elles présentent une ampleur limitée,

| Tableau 4 – Parcours scolaire des élèves sur neuf ans à partir de l'entrée en sixième ou en SEGPA (en %) | | | | | | |
|---|---------------------------------|-------------|-------------|-------------|----------------|-------------|
| France métropolitaine – Public + Privé | | | | | | |
| | Selon l'âge d'entrée en sixième | | | | | |
| | 11 ans et moins | | 12 ans | | 13 ans et plus | |
| | 1995 | 1989 | 1995 | 1989 | 1995 | 1989 |
| Ayant atteint la classe de troisième | 98,9 | 98,6 | 90,3 | 85,9 | 76,3 | 59,3 |
| troisième générale | 94,5 | 94,2 | 52,7 | 53,4 | 33,2 | 26,2 |
| troisième technologique | 4,4 | 4,4 | 37,6 | 32,5 | 43,2 | 33,1 |
| – dont : sans redoubler au cours du premier cycle | 76,8 | 75,5 | 51,4 | 49,3 | 56,3 | 43,8 |
| en redoublant au cours du premier cycle | 22,1 | 23,1 | 38,9 | 36,6 | 20,0 | 15,5 |
| Préparant un diplôme du professionnel | 31,4 | 27,9 | 76,6 | 72,7 | 72,1 | 73,6 |
| – dont : entrés avant la troisième | 0,9 | 1,1 | 6,6 | 10,6 | 15,9 | 28,8 |
| entrés après la troisième | 26,5 | 22,8 | 67,9 | 59,1 | 55,4 | 43,6 |
| réorientés après la seconde générale et techno. | 4,0 | 4,0 | 2,1 | 3,0 | 0,8 | 1,2 |
| entrés en première professionnelle | 11,8 | 9,1 | 17,9 | 18,0 | 11,1 | 11,6 |
| passés par l'apprentissage | 5,9 | 4,5 | 17,3 | 16,6 | 16,2 | 21,4 |
| Ayant atteint la seconde générale et technologique | 71,1 | 74,7 | 14,6 | 18,1 | 8,1 | 6,4 |
| – dont : sans redoubler avant la seconde | 60,2 | 60,4 | 10,8 | 13,4 | 7,8 | 5,6 |
| Ayant atteint la première générale et technologique | 71,7 | 76,4 | 17,9 | 22,8 | 9,2 | 8,8 |
| – dont : sans redoubler avant la première | 48,5 | 48,5 | 7,5 | 8,5 | 6,4 | 3,9 |
| Ayant atteint la terminale générale et technologique | 69,8 | 73,8 | 16,6 | 20,3 | 8,6 | 7,7 |
| – dont : sans redoubler avant la terminale | 43,5 | 43,6 | 6,8 | 7,6 | 6,4 | 3,6 |
| Ayant été reçus au baccalauréat | 61,4 | 60,8 | 16,9 | 18,3 | 10,3 | 9,0 |
| reçus au bac GT (y compris BT) | 58,3 | 59,1 | 10,9 | 13,0 | 6,4 | 5,2 |
| reçus au bac GT sans redoubler | 38,8 | 38,0 | 5,8 | 5,8 | 5,4 | 2,7 |
| reçus au bac technologique (y compris BT) | 17,0 | 14,5 | 7,2 | 8,8 | 3,1 | 3,7 |
| reçus au bac profes. (y compris BP et BMA) | 3,1 | 1,7 | 6,0 | 5,3 | 3,9 | 3,8 |

Lecture : 98,9 % des élèves entrés en sixième « à l'heure » ou en avance (SEGPA inclus) en 1995 ont atteint la classe de troisième lors de leur neuf années de scolarité.

Source : Panels d'élèves du second degré recrutés en 1995 et en 1989.

les évolutions observées ne vont pas dans le sens d'une diminution de l'inégalité des chances. Ainsi, un enfant de cadre a 14 fois plus de chances d'atteindre la seconde générale et technologique qu'un enfant d'ouvrier dans le panel 1995. Parmi les élèves du panel 1989, ce rapport n'était que de 11.

Ces écarts de réussite selon le milieu social ont d'autant plus tendance à être prononcés qu'ils marquent aussi fortement les scolarités à l'école élémentaire : selon leur origine sociale, les élèves parviennent en sixième avec des acquis en français et en mathématiques très différents. Ainsi seulement 15 % des enfants d'ouvriers appartiennent au

quartile supérieur contre 54 % d'enfants d'enseignants. Or, on l'a vu, il s'agit d'aspects qui pèsent fortement sur la réussite au collège. De plus lorsque l'on compare des jeunes ayant des caractéristiques comparables excepté en ce qui concerne le milieu social, la probabilité d'être bachelier varie fortement : elle atteint 42 % pour les enfants d'enseignant, mais tombe à 26 % si le père est ouvrier et à 22 % si le père est inactif (tableau 3). L'impact toutes choses égales par ailleurs de l'origine sociale est tout aussi marqué sur le risque de sortie sans qualification (tableau 3). La comparaison entre les estimations réalisées sur le panel 1995 et celles portant sur le panel 1989 montre à nouveau que les disparités sociales ne se sont guère résorbées. Au contraire, sur ces deux aspects, les différences selon le milieu social sont toutes choses égales par ailleurs plus prononcées dans le panel 1995 que dans le panel 1989.

Ces deux analyses mettent aussi en évidence l'impact du niveau de diplôme des parents. Conformément aux études déjà réalisées, la réussite scolaire semble plus liée au niveau de diplôme de la mère qu'à celui du père. Cela peut s'expliquer par une plus grande implication de la part de la mère dans la scolarité de l'élève, en particulier dans le suivi des devoirs [3]. Cet impact s'observe tant sur les chances d'être bachelier que sur le risque de sortie sans qualification.

| Tableau 5 – Parcours scolaire des élèves sur neuf ans à partir de l'entrée en sixième ou en SEGPA (en %) | | | | | | | | | | | | |
|---|-----------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------------|-------------|---------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| France métropolitaine – Public + Privé | | | | | | | | | | | | |
| | Selon la PCS du responsable | | | | | | | | | | | |
| | Agriculteur | | Indépendant | | Cadre, enseignant | | Intermédiaire | | Employé | | Ouvrier | |
| | 1995 | 1989 | 1995 | 1989 | 1995 | 1989 | 1995 | 1989 | 1995 | 1989 | 1995 | 1989 |
| Ayant atteint la classe de troisième | 97,5 | 94,3 | 96,6 | 91,3 | 99,5 | 98,6 | 98,8 | 97,1 | 96,5 | 93,3 | 95,5 | 89,5 |
| troisième générale | 85,2 | 81,4 | 88,3 | 80,2 | 98,0 | 96,0 | 93,5 | 90,0 | 84,5 | 79,8 | 78,1 | 70,8 |
| troisième technologique | 12,3 | 12,9 | 8,3 | 11,1 | 1,5 | 2,6 | 5,3 | 7,1 | 12,0 | 13,5 | 17,4 | 18,7 |
| – dont : sans redoubler au cours du premier cycle | 77,8 | 70,7 | 73,6 | 65,6 | 89,2 | 86,2 | 80,5 | 76,1 | 66,9 | 63,6 | 62,7 | 58,3 |
| en redoublant au cours du premier cycle | 19,7 | 23,6 | 23,0 | 25,7 | 10,3 | 12,4 | 18,3 | 21,0 | 29,6 | 29,7 | 32,8 | 31,2 |
| Préparant un diplôme du professionnel | 43,5 | 42,4 | 36,5 | 46,1 | 10,4 | 13,2 | 28,9 | 29,4 | 45,9 | 45,3 | 56,8 | 56,4 |
| – dont : entrés avant la troisième | 2,2 | 4,3 | 2,3 | 6,4 | 0,4 | 1,2 | 1,0 | 2,4 | 2,6 | 4,9 | 3,3 | 7,9 |
| entrés après la troisième | 39,0 | 35,5 | 31,0 | 34,7 | 7,8 | 9,7 | 24,3 | 23,5 | 38,4 | 36,1 | 49,6 | 44,7 |
| réorientés après la seconde GT | 2,3 | 2,5 | 3,2 | 5,0 | 2,2 | 2,3 | 3,6 | 3,5 | 4,9 | 4,3 | 3,9 | 3,8 |
| entrés en première professionnelle | 18,1 | 13,2 | 9,7 | 11,4 | 3,8 | 3,9 | 11,3 | 8,6 | 14,8 | 12,9 | 17,4 | 15,1 |
| passés par l'apprentissage | 9,5 | 7,8 | 9,8 | 10,3 | 1,7 | 2,7 | 5,8 | 5,7 | 9,2 | 8,1 | 11,3 | 12,1 |
| Ayant atteint la seconde générale et technologique | 57,7 | 57,0 | 63,4 | 53,7 | 91,2 | 87,9 | 73,7 | 72,0 | 54,8 | 53,4 | 42,3 | 40,2 |
| – dont : sans redoubler avant la seconde | 51,3 | 48,3 | 53,2 | 42,0 | 80,4 | 76,2 | 63,3 | 58,4 | 44,0 | 40,6 | 34,4 | 30,9 |
| Ayant atteint la première générale et technologique | 62,4 | 63,8 | 65,7 | 56,7 | 90,8 | 87,9 | 74,6 | 73,6 | 55,4 | 55,2 | 43,9 | 43,9 |
| – dont : sans redoubler avant la première | 44,8 | 40,1 | 41,5 | 31,6 | 69,4 | 64,6 | 51,1 | 46,4 | 33,7 | 30,5 | 26,1 | 23,0 |
| Ayant atteint la terminale générale et technologique | 60,0 | 62,6 | 63,7 | 53,7 | 89,9 | 86,3 | 72,5 | 71,1 | 53,2 | 52,6 | 42,1 | 41,2 |
| – dont : sans redoubler avant la terminale | 41,1 | 37,6 | 37,2 | 28,3 | 62,8 | 58,8 | 45,5 | 40,8 | 30,2 | 27,1 | 23,4 | 20,8 |
| Ayant été reçus au baccalauréat | 62,4 | 54,9 | 57,1 | 44,2 | 80,1 | 75,2 | 64,6 | 58,6 | 45,1 | 41,4 | 37,4 | 33,8 |
| reçus au bac GT (y compris BT) | 53,4 | 51,7 | 53,0 | 41,0 | 79,5 | 74,5 | 61,8 | 56,8 | 41,6 | 38,8 | 32,4 | 29,9 |
| reçus au bac sans redoubler | 36,1 | 32,9 | 33,8 | 24,6 | 57,5 | 52,3 | 40,3 | 35,1 | 25,8 | 22,2 | 19,3 | 16,8 |
| reçus au bac technologique (y compris BT) | 22,0 | 16,3 | 17,1 | 13,6 | 11,1 | 8,9 | 18,2 | 14,8 | 15,7 | 12,9 | 14,5 | 12,8 |
| reçus au bac professionnel (y compris BP et BMA) | 9,0 | 3,2 | 4,1 | 3,2 | 0,6 | 0,7 | 2,8 | 1,8 | 3,5 | 2,6 | 5,0 | 3,9 |

Lecture : 96,5 % des enfants d'employés entrés en sixième (SEGPA inclus) en 1995 ont atteint la classe de troisième lors de leur neuf années de scolarité.

Source : Panels d'élèves du second degré recrutés en 1995 et en 1989.

Ainsi, les enfants dont la mère est diplômée du supérieur ont, toutes choses égales par ailleurs, une probabilité plus élevée de 17 points d'être bacheliers que ceux dont la mère détient un CAP ou un BEP. Les écarts selon le niveau de diplôme des parents restent eux aussi assez stables dans le temps.

... tout comme les moins bons résultats des garçons par rapport aux filles

Les filles terminent plus souvent leurs études secondaires avec le baccalauréat que les garçons. Neuf ans après l'entrée en sixième, 60 % d'entre elles ont obtenu ce diplôme contre seulement 45 % des garçons. C'est d'abord au collège que se dessine cette différence de parcours selon le genre : les garçons sont deux fois plus nombreux que les filles à fréquenter les troisiè-

mes technologiques. Cette tendance s'amplifie au moment de l'orientation en fin de troisième. La moitié des garçons se dirigent vers l'enseignement professionnel contre seulement un tiers des filles. L'écart entre les filles et les garçons semble se maintenir entre les deux panels. On note même un léger accroissement des écarts de réussite à certains moments du cursus comme l'accès en troisième et l'obtention sans redoublement du baccalauréat général et technologique. Il est cependant important de noter que les garçons, se dirigeant plus vers le professionnel, ont des scolarités plus longues et qui ne sont donc pas encore arrivées à leur terme. L'état actuel d'avancement de la cohorte ne nous donnent pas les chiffres définitifs notamment en ce qui concerne le baccalauréat professionnel.

Cet effet est confirmé toutes choses égales par ailleurs. Mais le fait d'être une fille plutôt qu'un garçon a plus d'impact sur les chances

d'obtenir le baccalauréat (*tableau 3*) que sur le risque de sortie sans qualification.

Caroline Coudrin, DEP B1

Pour en savoir plus

[1] J.-P. Caille, « Le vécu des processus d'orientation en fin de troisième et de seconde », *Éducation & formations*, n°72, MEN-DEP, septembre 2005.

[2] « Parcours scolaires au collège et au lycée », *Note d'Information* 98.01, MEN-DPD, janvier 2001.

[3] M. Gouyon, « L'aide aux devoirs apportée par les parents », *INSEE Première*, décembre 2004.

[4] « Que deviennent les bacheliers après leur baccalauréat ? Évolutions 1996-2002 », *Note d'Information* 04.14, MEN-DEP, juin 2004.

Les panels d'élèves du second degré recrutés en 1989 et 1995

Depuis le début des années 70, le ministère de l'Éducation nationale étudie les carrières scolaires en observant pendant plusieurs années des cohortes d'élèves recrutées au début de l'enseignement élémentaire ou secondaire.

Le panel 1989 a été constitué en retenant tous les enfants nés le 5 d'un mois, qui étaient à cette date scolarisés en sixième ou en section d'éducation spécialisée dans un collège public ou privé de France métropolitaine ou des départements d'outre-mer. Les 24 000 élèves faisant partie de cette cohorte ont aujourd'hui terminé leurs études secondaires. Ceux qui ont obtenu le baccalauréat et entrepris des études supérieures sont suivis dans ce cycle d'enseignement. Les parcours scolaires des autres élèves ont été observés jusqu'à leur sortie de l'enseignement secondaire. Le dispositif d'enquête comprenait une prise d'information annuelle auprès du chef d'établissement. Les trajectoires des élèves dans l'enseignement secondaire ont donc pu être observées au fur et à mesure de leur déroulement. On dispose aussi d'une reconstitution des

scolarités dans l'enseignement primaire. À l'entrée en sixième, les scores qu'ont obtenus une partie des élèves du panel aux épreuves nationales d'évaluation en français et en mathématiques ont pu être collectés. Enfin, les familles des élèves ont fait l'objet d'une enquête postale au cours de la deuxième année d'observation du panel.

Le panel 1995 a été construit selon une architecture proche. Il comprend 17 830 élèves, nés le 17 d'un mois, qui entraient en sixième ou sixième SEGPA dans un collège public ou privé de France métropolitaine à la rentrée scolaire 1995. Pour obtenir un taux de sondage proche de 1/40^e, les élèves nés les mois de mars, juillet et octobre n'ont pas été retenus dans l'échantillon. Comme dans le panel 1989, les scores obtenus aux épreuves nationales d'évaluation de sixième ont été recueillis et toutes les familles ont été interrogées en 1998. 86,5 % d'entre elles ont accepté de répondre à l'enquête. La situation scolaire est actualisée au début de chaque année jusqu'à la sortie du système éducatif. Les bacheliers de l'échantillon sont suivis dans l'enseignement supérieur.